



Signataires : Céline Bartolomucci, Marjorie de Chastonay, Dilara Bayrak, Angèle-Marie Habiyakare, Julien Nicolet-dit-Félix, Lara Atassi, Uzma Khamis Vannini, Yves de Matteis, Sophie Bobillier, Philippe de Rougemont, Emilie Fernandez, Pierre Eckert, Christina Meissner, Léo Peterschmitt

Date de dépôt : 18 novembre 2024

Proposition de motion **pour que le canton de Genève rejoigne les rangs de l'UICN,** **Union internationale pour la conservation de la nature**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que Genève accueille le bureau européen du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ;
- que Genève héberge également depuis 1999 la Maison internationale de l'environnement (MIE), un large réseau d'organisations internationales, institutions et secrétariats du domaine environnemental et du développement durable ;
- que le canton de Genève a déclaré l'urgence climatique en décembre 2019¹ ;
- que l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)² est l'une des organisations mondiales les plus influentes et reconnues pour la conservation de la biodiversité et la promotion du développement durable, et qu'elle regroupe 1400 membres de divers horizons (gouvernements, ONG, associations, etc.) ;

¹ Communiqué de presse du Conseil d'Etat du 4 décembre 2019 :
<https://www.ge.ch/document/communiqué-presse-du-conseil-etat-du-4-decembre-2019>

² <https://iucn.org/fr>

- que l’adhésion à l’UICN permettrait au canton de Genève de bénéficier d’un réseau de coopération international en matière de conservation de la nature, de partager des expériences, des connaissances et des outils avec les autres membres (Etats, agences gouvernementales, ONG, etc.) et contribuerait donc à augmenter encore son rayonnement international ;
- les bénéfices potentiels pour Genève en matière de visibilité, d’accès aux financements et d’opportunités pour organiser et accueillir des évènements de portée internationale en lien avec les priorités de l’UICN ;
- l’annonce de l’adhésion du canton de Vaud à l’UICN³ le 11 novembre 2024,

invite le Conseil d’Etat

à prendre les mesures nécessaires pour inscrire le canton de Genève comme membre de l’UICN.

³ Source : Communiqué de presse – <https://www.vd.ch/actualites/communiques-de-presse-de-letat-de-vaud/detail/communique/le-canton-de-vaud-rejoint-lunion-internationale-pour-la-conservation-de-la-nature>

EXPOSÉ DES MOTIFS

Genève, mondialement connue comme centre international de diplomatie et de coopération, abrite également plusieurs institutions de premier plan en matière de conservation et de transition écologique, comme le bureau européen du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Maison internationale de l'environnement, inaugurée par l'OFEV en 1999. Le canton déploie également depuis plusieurs années de nombreux efforts en matière de lutte contre le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité, notamment à travers sa stratégie biodiversité 2030 (SBG-2030) ou son plan climat cantonal 2030.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), organisation intergouvernementale créée en 1948 et basée à Gland (VD, Suisse), est quant à elle l'une des entités mondiales les plus influentes dans le domaine de la conservation de la nature. Présente dans plus de 50 pays, elle rassemble aujourd'hui plus de 1400 membres regroupant des États, des agences gouvernementales et des ONG, ainsi que plus de 10 000 scientifiques travaillant ensemble pour protéger les ressources naturelles et promouvoir la transition écologique.

Face aux défis globaux actuels – perte accélérée de biodiversité, changements climatiques, pollution croissante – des réponses locales doivent s'inscrire dans des dynamiques de coopération internationale. Les mesures de protection de l'environnement ne peuvent plus être envisagées isolément et doivent s'intégrer dans des réseaux mondiaux pour maximiser leur impact. En rejoignant l'UICN en tant que membre gouvernemental, le canton de Genève pourrait bénéficier de ressources, d'expertises et de collaborations permettant d'enrichir ses projets locaux, tels que la gestion des espaces naturels et la protection des espèces menacées. L'adhésion du canton de Genève à l'UICN permettrait également d'amplifier son rôle dans la communauté internationale en tant que modèle pour des politiques publiques efficaces et innovantes et de participer activement à un réseau international d'échange de connaissances et de bonnes pratiques. Ce rayonnement supplémentaire profiterait non seulement aux autorités cantonales, mais aussi aux acteurs locaux – associations, entreprises, établissements de recherche – qui œuvrent pour une transition écologique durable.

En s'associant formellement à cette organisation de premier plan, le canton de Genève s'engage dans une démarche concrète permettant de renforcer ses engagements écologiques et de bénéficier d'un soutien technique et stratégique international. Cette motion invite donc le Conseil

d'Etat à prendre les mesures nécessaires pour inscrire le canton de Genève en tant que membre de l'UICN et vous invite également, Mesdames et Messieurs les député-e-s, à bien vouloir la soutenir.